Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260605-D2026_043-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame GUÉRIN Catherine, Maire

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 29 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 20
Votants : 23

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, LOUAZEL Eric, MOUCHOUX Denis, DRAGON Vanessa, BOUDOU Maryse, GABILLARD Marie-Odile, COUASNON Stéphane, ODIC Sabrina, BOUJU Nicolas, CONFLANT Linda, BOULANGER Nadège, DENOUAL Erwan, FAISANT Catherine, BARBAULT Hervé, PLAINFOSSÉ Isabelle, SOHIER Benoît

Etaient absents excusés : Loan VETIER (donne pouvoir à Gaëlle FOUERE), Mélanie BEARNEZ (donne pouvoir à Benoît SOHIER), Baptiste ROY (donne pouvoir à Erwan DENOUAL)

Secrétaire de séance : Madame Gaëlle FOUERE est élue secrétaire de séance

---

D2026_043- Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Rapporteur : Catherine GUÉRIN, Maire

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 5 juin 2026 à 19 heures

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Madame Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Monsieur Louazel, Madame Faisant, Monsieur Denoual et Madame Boulanger

La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste portée par Madame Guérin : Madame Guérin Catherine, Monsieur Leborgne Yann, Madame Nadège Boulanger, Monsieur Eric Louazel, Madame Brigitte Lomakine, Monsieur

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260605-D2026_043-DE

Nicolas Bouju, Madame Sabrina Odic, Monsieur Denis Mouchoux, Madame Maryse Boudou, Monsieur Stéphane Couasnon, Madame Marie-Odile Gabillard.

Liste portée par Madame Faisant : Catherine Faisant, Hervé Barbault, Isabelle Painfossé

Madame le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus sept délégués et quatre suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

23 conseillers municipaux, 7 délégués à désigner, 4 suppléants, 2 listes déposées

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23

Ont obtenu :

- ***liste de Madame Guérin*** : 18 voix
- ***liste de Madame Faisant*** : 5 voix

Le quotient applicable est : 23 / 7 = 3,28

La ***liste de Madame Guérin*** obtient : 18 / 3,28 = 5,487 soit 5 sièges
La ***liste de Madame Faisant*** obtient : 5 / 3,28 = 1,5, soit 1 siège

Il reste un siège à repartir à la plus forte moyenne :

Calcul pour le siège à attribuer :

La liste portée par Madame Guérin : 18/ (5+1) = 3

La liste 2 : 5/ (1+1) = 2,5

La liste portée par Madame Guérin obtient un siège de plus

Ainsi, 7 sièges ont été attribués.

Madame le maire proclame les résultats définitifs :

Liste de Madame Guérin : 6 sièges
Liste de Madame Faisant : 1 siège

d) Élection des délégués suppléants

Le quotient électoral est égal au nombre de suffrage exprimé divisé par le nombre de suppléants.

23 conseillers municipaux, 4 suppléants à désigner, 2 listes déposées

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260605-D2026_043-DE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23

Ont obtenu :

- ***liste de Madame Guérin*** : 18 voix
- ***liste de Madame Faisant*** : 5 voix

Le quotient applicable est : 23 / 4 = 5,75

La ***liste de Madame Guérin*** obtient : 18 / 5,75 = 3,13 soit 3 sièges
La ***liste de Madame Faisant*** obtient : 5 / 5,75 = 0,86 soit 1 siège

Madame le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste de Madame Guérin : 3 sièges
Liste de Madame Faisant : 1 siège

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine GUÉRIN

Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Gaëlle FOUERE